

0271268G  
ACADEMIE DE ROUEN  
LYCEE PROFESSIONNEL ARISTIDE BRIAND  
2 RUE PIERRE SEMARD  
27031 EVREUX CEDEX  
Tel : 0232236900

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Délégation du Conseil d'administration au Chef d'établissement pour la passation des marchés à incidence financière annuelle

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 7

Année scolaire : 2019-2020

Nombre de membres du CA : 25

Quorum : 13

Nombre de présents : 14

Le conseil d'administration

Convoqué le : 15/10/2019

Réuni le : 07/11/2019

Sous la présidence de : Jean-Michel Diot

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

**Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne délégation au chef d'établissement pour la passation des marchés qui s'inscrivent dans la limite des crédits ouverts au budget d'une part, et des dispositions de l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics d'autre part, ou dans les conditions décrites ci-dessous :**

Le CA autorise le proviseur à signer les marchés, contrats et conventions dans la limite des crédits ouverts au budget et suivant le code des marchés publics.

Pièce(s) jointe(s)

Oui  Non Nombre: 0

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés : 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0